

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

PER
M-99

79
n^o 66

JUILLET 1888

No. 3.



LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

**POINTE AU PERE
RIMOUSKI**

Imprimé par C. DARVEAU, Québec.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les États-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, P. Q., Canada.*

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....R. PH. SYLVAIN, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Pourquoi aller en pèlerinage à la Pointe-au-Père, 41—
Chronique, 42 — Avantages des pèlerinages, 44 — Nou-
velles, 46—Le 2 juillet 1888 et le Sacré-Cœur, 47—Le Bon
Pèlerin, 49 — L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 54 —
L'Hôtel des Pèlerins, 59—Décès, 60—Avis, 60.

Pourquoi aller en pèlerinage à la Pointe-au-Père ?

On doit aller en pèlerinage à la Pointe-au-Père parce que, comme dans le monde, les Dames de charité ont des maisons spéciales où elles distribuent largement des aumônes, bien qu'elles en répandent ailleurs ; de même les saints et les saintes ont des lieux de prédilection où ils se plaisent à faire éclater leur crédit, afin d'exciter la dévotion des fidèles. C'est pourquoi on doit aller en pèlerinage à la Pointe-au-Père, puisque sainte Anne a choisi cette place et Beaupré, pour donner plus abondamment des marques de son pouvoir auprès de Dieu.

Oh ! quelle âme malade lui a dit : Sainte Anne, guérissez-moi ? qu'elle ne lui ait répondu : Au nom de Jésus, sois guérie ! Quel cœur brisé ne lui doit la joie et la consolation ? Quel pécheur n'a pas entendu intérieurement la voix de la grâce, en implorant la bonne sainte Anne ?

C'est que Dieu daigne trouver agréable de nous accorder souvent par cette sainte les faveurs que nous lui avions demandées à lui-même, sans être exaucés, afin de nous apprendre à avoir recours à ses saints. Ainsi à la Pointe-au-Père, sainte Anne y est bonne ; il est donné à tous d'y aller avec confiance ; tous peuvent y jouir de ses faveurs. A la vérité, on peut la prier partout, mais vu qu'elle a choisi cet endroit de préférence à bien d'autres il est mieux de s'y rendre dans son sanctuaire ; car l'apôtre saint Jacques a dit : *La foi qui n'a point les œuvres est morte.* (Jacq, II, 14 et 15.)

A. A. P.

CHRONIQUE.

Le 21 juin, fête de saint Louis de Gonzague, les élèves du Grand Séminaire de Rimouski, sous la conduite de M. le chanoine P. J. Saucier, leur directeur, sont venus demander à sainte Anne, gloire des prêtres et des lévites, la grâce d'imiter les vertus de l'illustre fils de saint Ignace.

Sainte Anne, dans sa tendresse maternelle, pourvoit aux besoins de tous ses enfants ; mais ses faveurs de choix sont, on peut le croire, pour les ministres de son divin petit-fils et pour ceux qui se préparent à exercer les redoutables fonctions du sacerdoce.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski a fait sa première visite épiscopale dans la paroisse de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père le 22, le 23 et le 24 juin.

Les fidèles ont été heureux de recevoir leur premier Pasteur ; ils ont suivi avec empressement les exercices de la visite et ils ont manifesté par de brillantes démonstrations la joie que leur a causée la présence de leur vénérable évêque.

Sa Grandeur a pris beaucoup d'intérêt à tout ce qui concerne le pèlerinage.

Depuis le commencement de ce mois les pèlerins sont venus en assez grand nombre par petits groupes de St-Epiphane, de St-Arsène, des Trois-Pistoles, de St-Eloi, de Ste-Françoise, de St-Simon, de St-Fabien, du Bic, de St-Valérien, de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de Rimouski, de St-Anaclet, de St-Marcelin, de St-Gabriel, de St-Donat, de St-Octave, de Ste-Luce, de Ste-Flavie, de l'Assomption, de la Rivière-Blanche, de Matane et de Ste-Félicité.

Le 11 de ce mois, une vingtaine de Dames de la Sainte-Famille du Quai de Rimouski sont venues en pèlerinage. Elles ont eu une grand'messe solennelle pendant laquelle on a chanté plusieurs beaux cantiques à sainte Anne.

Notre glorieuse patronne aura eu pour agréables les prières de ces braves mères chrétiennes.

Parmi les pèlerins nous avons remarqué, à plusieurs reprises, les révérendes Sœurs de la Charité et les Sœurs des Petites-Ecoles, de Rimouski.

Le 16, grand pèlerinage de Rimouski, sous la direction de M. J. D. Rioux, premier vicaire de la cathédrale accompagné de MM. Pierre Beaulieu et Joseph Pelletier ?

M. le curé de la cathédrale étant indisposé n'a pu venir avec ses paroissiens.

Il fait toujours bon de voir la piété et les élans de foi qu'inspire le culte de sainte Anne, miroir de dévotion. Comme on prie bien aux pieds de cette tendre mère, qui a mérité par sa fidélité à la grâce et par la persévérance de sa prière l'insigne honneur de donner le jour à la Mère du Sauveur Jésus.

Quand on a goûté la paix de votre sanctuaire, ô aimable patronne, on voudrait ne plus le quitter, tant l'âme éprouve de joie et de consolation en votre présence.

Ces délicieuses émotions, nos chers pèlerins de Rimouski les ont ressenties, nous le souhaitons. Puisse leur souvenir les engager à visiter souvent notre sanctuaire !

Dans le numéro du mois d'août, nous donnerons le compte-rendu de la fête de sainte Anne et de plusieurs autres grands pèlerinages.

AVANTAGES DES PÈLERINAGES.

Nous extrayons ce qui suit d'une correspondance publiée dans l'*Etendard* du 10 juillet, sous le titre : *Un antique sanctuaire*, par UN PÈLERIN RECONNAISSANT ENVERS LA VIERGE DU ROSAIRE.

“ Ayant eu l'occasion de faire ces jours derniers un pèlerinage à l'ancienne église du Cap de la Magdeleine, dans le diocèse des Trois-Rivières, il m'est venu à l'esprit

quelques pensées que j'ose exprimer ici dans l'espérance qu'elles pourraient peut-être intéresser vos lecteurs.

“ Il se produit dans notre pays depuis quelques années un mouvement inaccoutumé remarquable, je veux parler des pèlerinages aux sanctuaires de Sainte-Anne, du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Bonsecours, etc., etc.

“ Au retour de la belle saison, chaque année, nous voyons notre fleuve sillonné tous les jours pour ainsi dire de bateaux chargés de pèlerins se dirigeant vers ces sanctuaires bénies. S'il n'arrive rien dans le monde sans la volonté de Dieu, s'il ne tombe pas même une feuille d'un arbre, un cheveu de notre tête, comme dit Notre Seigneur dans l'Évangile, sans la permission de notre Père céleste, il est bien certain que ces mouvements considérables de nos populations vers certaines églises ne se font pas sans un dessein arrêté, sans des vues de miséricorde de la part de Dieu. Sans chercher à pénétrer toute l'étendue de ces vues divines, nous voyons clairement que les pèlerinages opèrent dans les âmes des effets salutaires, des effets merveilleux. Outre les guérisons corporelles très nombreuses, nous constatons à tout moment des guérisons spirituelles, des renouvellements dans la piété.

“ Que de bien un pèlerinage public surtout produit dans une âme bien disposée, quelque soit son état actuel vis-à-vis Dieu ! Le pauvre pécheur, comme le juste, s'il apporte une bonne volonté, reçoit une abondance de grâces qui le surprennent et le réjouissent. Ses prières ferventes et plus nombreuses, ainsi que l'exemple des personnes qui l'accompagnent, lui ouvrent l'âme à des lumières qu'il ne connaissait pas. Une paix des plus délicieuses se répand dans son cœur. Il se sent heureux et jouit pour ainsi dire d'un avant goût du ciel. Que d'âmes pour qui un pèle-

rinage à Ste Anne ou au Sacré-Cœur a été le point de départ d'une vie meilleure ! Ces pèlerinages sont évi-
cément dans la main de Dieu un instrument pour réveiller
la foi du peuple canadien, pour le préparer à des épreuves
qui l'attendent dans l'avenir prochain peut-être. A lui de
comprendre tout cela."

NOUVELLES.

Pendant sa visite aux Trois-Pistoles, le 30 juin, Sa
Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski a présidé à la céré-
monie de la bénédiction de la nouvelle église et à la trans-
lation des restes mortels du révérend M. Jean-Baptiste
Gagnon, ancien curé de cette paroisse, et du révérend M.
Edouard Guilmet, ancien curé de Ste-Luce. Les deux
corps ont été déposés dans un caveau de l'église neuve du
côté de l'évangile.

Plusieurs membres du clergé et un grand nombre de
fidèles ont assisté au service solennel qui a été chanté à
cette occasion.

Pendant sa visite à Ste-Flavie, le 6 juillet, Monsei-
gneur a aussi présidé à la translation des restes du révé-
rend M. Moïse Duguay, ancien curé de cette paroisse. Le
corps a été déposé sous le sanctuaire de la nouvelle église
du côté de l'épître.

Un service solennel a été chanté par M. le chanoine
Saucier en présence de plusieurs curés voisins et d'un
grand nombre de paroissiens.

Monseigneur l'Evêque de Rimouski a terminé sa
visite pastorale le 10 de ce mois.

Les R.R. P.P. Saché et Rottot, S. J., de Québec, ont prêché une retraite à Ste-Luce dans la deuxième semaine de ce mois.

M. le curé de Ste-Luce a reçu dernièrement deux belles statues de saint Pierre et de saint Paul pour son église. Ces statues seront placées dans les niches du portail : elles ont été bénites par Mgr l'Evêque de Rimouski durant la visite pastorale.

La retraite du clergé commencera le 17 août au soir et se terminera le 23 au matin. Elle aura lieu comme de coutume au Séminaire.

Le rév. M. H. Prétot, prêtre français employé depuis une couple d'années dans ce diocèse comme missionnaire, est entré au noviciat des R.R. PP. Oblats, à Lachine.

Le 2 juillet 1888 et le Sacré-Cœur.

Mgr Bougaud, dans sa belle *Histoire de la B. Marguerite-Marie*, a écrit :

“ Sans contredit, la révélation du Sacré-Cœur est la plus importante des révélations qui ont éclairé l'Eglise, après celle de l'Incarnation et de la sainte Eucharistie. C'est le plus grand coup de lumière depuis la Pentecôte. La Bienheureuse allait jusqu'à déclarer que le Cœur de Jésus serait dans l'Eglise “ comme un nouveau médiateur. ” (*Hist. de la Bienh.*, p. 331.)

“ L'Eglise, de son côté, dit l'illustre Pie IX, l'Eglise et la société n'ont plus d'espoir que dans le cœur de Jésus ; c'est lui qui guérira tous nos maux ; prêchez partout cette doctrine, elle doit être le salut du monde. ”

Et son glorieux successeur Léon XIII ajoutait dans son beau discours aux Associés de l'Apostolat de la Prière :

“ Nous désirons de toute l'ardeur de notre âme que la dévotion au Sacré Cœur de Jésus *se propage et se répande par toute la terre*. Nous savons, en effet, combien elle est salutaire et profitable ; et Notre âme nourrit la douce et ferme espérance que de grands biens ne manqueront point d'émaner de ce divin Cœur, et qu'ils seront *le remède efficace aux maux qui affligent le monde*.” (*Le Monde*, 24 nov. 1879.)

Or, parmi les merveilleuses révélations du divin Cœur, l'une des plus remarquables est celle du 2 juillet 1688, fête de la Visitation de la très sainte Vierge ; de tous côtés on se prépare à célébrer ce centenaire si célèbre dans l'histoire de la grande dévotion au Sacré Cœur. C'est en effet le 2 juillet 1688, que saint François de Sales, qui accompagnait la VIERGE MARIE dans sa mémorable visite à la servante de DIEU, prononça cette étonnante parole : *Le Cœur de JÉSUS se veut rendre TOUT DE NOUVEAU Médiateur entre DIEU et les hommes*. C'est aussi en ce jour que fut solennellement proclamée par la divine Mère, de la part du Seigneur, la *double et distincte mission confiée à la Visitation et à la Société de JÉSUS relativement au Sacré Cœur*. *Cette page—continue Mgr Bougaud—est de premier ordre dans cette histoire*.

Ce grand anniversaire a été célébré avec solennité à la cathédrale de Rimouski. Dimanche, 1er juillet, tous les membres de la Ligue du Cœur de JÉSUS, portant leurs insignes, et un bon nombre de fidèles ont renouvelé leur consécration au Sacré Cœur à la suite d'une instruction sur cette dévotion providentielle. Le salut du Saint Sacrement a clos cette pieuse cérémonie.

Le lendemain, à 8 heures, une grand'messe solennelle a été chantée à l'autel du Sacré Cœur.

LE BON PÉLERIN

Maître Archimbaud avait au moins cent ans. Il avait été en son temps un rude homme de guerre, et avait fait parler de lui. Mais maintenant, affaibli, épuisé de vieillesse, il gardait le lit depuis longtemps et ne pouvait plus bouger.

Le vieil Archimbaud avait trois fils. Un matin il appela l'aîné et lui dit :

“ Viens çà, mon fils ! en tournant et en rêvant dans mon lit, car cloué sur un lit on a le temps de compter, je me suis rappelé que dans une bataille, me trouvant un jour en danger de mort, je promis à Dieu de faire le pèlerinage de Rome... Hélas ! je suis vieux comme les pierres, et je ne puis aller en guerre !... Je voudrais bien que tu ailles à ma place faire ce pèlerinage ; car je ne voudrais pas mourir sans accomplir mon vœu.”

L'aîné répondit :

“ Que diable, allez-vous vous mettre en tête un pèlerinage à Rome !... père, mangez, buvez, et tournez dans votre lit tant que vous voudrez... nous avons bien d'autres affaires.”

Le lendemain matin, maître Archimbaud appelle son fils cadet :

“ Cadet, lui dit-il, écoute : en rêvassant et en comptant, car cloué sur un lit on a le temps de rêver, je me suis souvenu que dans une bataille, me trouvant en danger de mort, je m'engageai envers Dieu à faire le grand pèlerinage de Rome... Hélas ! je suis vieux comme les pierres, et je ne puis aller en guerre ! Je voudrais bien

que tu ailles à ma place accomplir ce pèlerinage.”

Le cadet répondit :

“ Père, dans une quinzaine va venir le beau temps : il faudra sarcler, tailler les vignes, piocher. Notre aîné doit conduire le bétail en montagne ; le plus jeune est un enfant... Qui commandera les ouvriers, si je m'en vais à Rome traîner la jambe sur les chemins?... Père, mangez, dormez et laissez-nous un peu tranquilles.”

Le lendemain matin, le bon maître Archimbaud appela le plus jeune :

“ Esprit, mon enfant, approche, dit-il. J'ai promis au bon Dieu de faire un pèlerinage à Rome... Mais je suis vieux comme les pierres, et je ne puis aller en guerre ! ... Je t'enverrais bien à ma place, cher enfant ! mais tu es un peu jeune, tu ne sais pas le chemin, c'est bien loin, mon Dieu ! et si tu venais à t'égarer...”

— Mon père, j'irai, répondit Esprit.

— Je ne veux pas que tu y ailles, s'écria la mère... Ce vieux radoteur, avec sa guerre, avec sa Rome, nous donne le frisson... C'est bien assez de l'entendre tousser, cracher et râler toute l'année... Maintenant il enverrait ce bel innocent se perdre !...

— “ Mère, dit l'adolescent, la volonté d'un père est un ordre de Dieu. Quand Dieu commande, il faut partir.”

Et Esprit, sans en dire plus, alla remplir une gourde de vin, mit quelques oignons et un pain dans sa besace, chaussa ses souliers neufs, coupa dans les taillis un bon bâton de chêne, mit son manteau sur l'épaule, embrassa son vieux père qui lui donna force conseils, fit ses adieux à tous ses parents et partit.

II

Mais, avant de se mettre en route, il alla dévotement entendre la messe ; et voici qu'en sortant de l'église, il rencontra sur le seuil un beau jeune homme qui lui dit :

“ Mon ami, n'allez vous pas à Rome ? ”

— Oui, répondit Esprit.

— Moi aussi... Si cela vous va, cher collègue, nous pourrions faire route ensemble.

— Volontiers, mon bel ami.”

Or ce beau jeune homme était un ange que Dieu envoyait.

Esprit et l'ange prirent donc le chemin de Rome. Et puis, gaiement, tantôt au soleil, tantôt à la pluie, demandant leur pain et chantant des cantiques, la gourde au bout du bâton, ils arrivèrent enfin à Rome.

Quant ils se furent reposés, ils firent leurs dévotions à la grande église de Saint-Pierre, visitèrent, sans rien oublier, toutes les chapelles, oratoires et lieux saints ; baisèrent les reliques des apôtres Pierre et Paul, des vierges, des martyrs et de la vraie croix ; enfin, avant de repartir, ils allèrent voir le Pape, qui leur donna sa bénédiction.

Après cela, Esprit et son compagnon allèrent se coucher sous le porche de Saint-Pierre, et Esprit s'endormit.

Or voici qu'en dormant le pèlerin vit en songe ses frères et sa mère qui brûlaient en enfer, et se vit lui-même avec son père dans la gloire éternelle du Paradis de Dieu.

“ Ah ! mon Dieu ! s'écriait-il, je voudrais bien sauver de ce feu ma mère et mes frères ! ”

— Tes frères, c'est impossible, lui fut-il répondu ; car ils ont désobéi à l'ordre de Dieu ; mais ta mère peut-être, si tu peux avant de mourir lui faire faire trois actes de charité.”

Et Esprit se réveilla. L'ange avait disparu. Il eut beau l'attendre, le chercher, le demander, il ne le trouva plus, et fut obligé de s'en retourner tout seul.

Alors, il alla au bord de la mer, ramassa des coquilles, en garnit son habit et son chapeau, et puis tout doucement par sentiers et par grands chemins, par monts et par vaux, regagna son pays en mendiant et priant Dieu.

III.

C'est ainsi qu'il arriva à son village et à sa maison.

Il y avait deux ans qu'il était absent. Maigre, le teint hâlé, couvert de chapelets, de coquilles et de poussière, il était méconnaissable, et de fait personne ne le reconnut. Il vint tout droit à la porte de chez lui, et dit tout doucement :

“ Au pauvre pèlerin, au nom de Dieu, faites l'aumône !”

— Holà, cria la femme, vous êtes insupportable ; tous les jours il en passe de ces vagabonds, de ces coureurs, de ces fainéants...

— “ Hélas ! ma femme, fit le bon vieil Archimbaud donne-lui quelque chose ; qui sait si notre enfant n'est pas en ce moment dans le même besoin ? ”

Et, ma foi, tout en grognant, la femme coupa un croûton de pain, et alla le donner au pauvre.

Le lendemain, le bon pèlerin retourne à la porte de sa maison et se met à dire :

“ Au nom de Dieu, madame, faites un peu l'aumône au pauvre pèlerin.”

—Encore vous ! cria la vieille. Vous savez bien qu'on vous a donné hier. Ces mangeurs achèveraient tout !

—“Hélas ! ma femme, dit le bon vieil Archimbaud, tu as bien mangé hier, et aujourd'hui ne manges-tu pas ? Qui sait si notre enfant n'est pas en ce moment dans la même misère ?”

Et la femme, touchée de nouveau, va couper un morceau de pain et le porte au pauvre.

Le surlendemain, Esprit revint à la porte des siens :

“Au nom de Dieu, madame, ne pourriez-vous pas donner l'hospitalité au pauvre pèlerin ?

—Non, cria la vieille avare. Allez-vous-en coucher où couchent les gueux !.....

—Hélas ! ma femme, dit le bon vieil Archimbaud, va, donne-lui l'hospitalité ; qui sait si notre enfant, notre cher Esprit, n'est pas exposé en ce moment à la rigueur du mauvais temps ?

—Tu as raison, dit la mère.” Et elle alla aussitôt lui ouvrir la porte de l'étable, où le pauvre enfant alla se coucher dans un coin sur la paille, auprès des bêtes.

Le lendemain, à la première aube, voici la mère et les frères d'Esprit qui vont ouvrir l'étable. Or l'étable était toute lumineuse ; le pèlerin était mort raide et pâle entre quatre grands cierges qui brûlaient autour de son corps. La paille sur laquelle il gisait était étincelante : en haut les toiles d'araignées brillantes pendaient des solives comme les courtines d'une chapelle ardente ; les bêtes de l'étable, mulets et bœufs, regardaient ébahis avec de grands yeux pleins de larmes ; un parfum de violette embaumait le réduit, et le pauvre pèlerin, glorifié dans son corps, tenait

dans ses mains jointes un papler qui portait ces mots écrits d'une main expirante : *Je suis votre fils...*

Le bon pèlerin avait acquitté le vœu de son père et gagné l'âme de sa mère ; son pèlerinage était achevé.

F. MISTRAL.

L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE ANNE

1° *Progrès de l'Archiconfrérie.*

Du 11 au 24 juillet 466 nouveaux associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie.

2° *Recommandations.*

On recommande aux prières des Associés de l'*Archiconfrérie de Sainte-Anne* :

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de la sainte Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et toutes les œuvres de son diocèse ; Mgr Bossé et ses œuvres ; 5 enfants ; 29 malades ; 16 jeunes gens en voyage, dont plusieurs ne donnent pas de nouvelles ; 3 affaires importantes ; 3 vocations ; 7 familles pour grâces particulières ; 2 curés et leurs paroissiens ; 1 ivrogne ; 466 associés nouveaux ; les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage ; nos zélateurs et nos zélatrices ; toutes les intentions déjà recommandées, et qui n'ont pas encore été exaucées.

Tous les associés de l'Archiconfrérie et les abonnés du *Messenger de Sainte-Anne* sont priés de réciter pendant le mois d'août à ces intentions 1 *Notre Père*, 1 *Je vous salue*

Marie, et l'invocation : O bonne sainte Anne, mère de la glorieuse Vierge Marie, priez pour nous.

3° *Faveurs obtenues.* (*)

Le total des actions de grâces du dernier mois est de 30.

ST-MATHIEU : Mon mari et moi nous étions malades depuis quelque temps et presque incapables de travailler. L'inutilité des remèdes me porta au découragement. La pensée me vint alors de recourir à la bonne sainte Anne et de lui promettre de faire publier notre guérison si elle daignait nous l'obtenir. Peu de jours après notre établissement était parfait. Mille actions de grâces vous soient rendues, ô bonne mère. *Une abonnée.*—CANTON TESSIER : Depuis neuf mois j'ai souffert horriblement. Pendant ce long espace de temps, j'ai prié sainte Anne, je lui ai fait une promesse et j'ai fait dire une messe en son honneur. Depuis la fin de mars, je suis assez bien, grâce à sainte Anne et à saint Joseph que j'ai aussi invoqué. Je dois aussi à sainte Anne la guérison de deux de mes enfants. Amour à notre glorieuse patronne. *Mme Bruno Gagnon.*
—FALL-RIVER : Après avoir promis de faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne dans son sanctuaire de la Pointe-au-Père, j'ai été guérie d'un mal de dos qui me faisait souffrir depuis plusieurs mois. Gloire à notre puissante protectrice. *Anne P.* Une autre personne du même endroit reconnaît avoir obtenu par une neuvaine à sainte Anne un peu de soulagement dans les souffrances que lui cause un mal d'estomac qu'elle ressent depuis neuf ans et

(*) Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous soumettons au jugement de la sainte Eglise, notre Mère, tous les faits que nous citons dans le *Messenger*.

que les médecins n'ont pu guérir. Elle espère avec confiance une guérison complète.—SALEM : Soyez bénie, ô bonne sainte Anne, de toutes les grâces que je dois à votre maternelle tendresse ! *Marie Bernier*.—DAYTON : Ma fille a été grandement soulagée dans ses souffrances par l'intercession de sainte Anne. Mille remerciements à cette consolatrice des affligés. *Une amie de sainte Anne*.—ST-ULRIC : Sainte Anne a rendu à la santé mon petit garçon qui était dangereusement malade. Elle m'a aussi obtenu deux autres faveurs. J'ai promis de faire dire deux messes en son honneur. Que vous rendrai-je, ô bienheureuse mère, pour de si grands bienfaits ? *Une abonnée*.

HOCHELAGA : Pendant plusieurs années j'ai demandé avec instance par l'intercession de sainte Anne le retour de mon mari absent depuis longtemps. J'ai fait plusieurs neuvaines en son honneur, deux pèlerinages pieds nus, sans boire, sans manger et sans parler. Mais toujours cette bonne mère est restée sourde à mes prières. Cette longue épreuve n'a pas ébranlé ma confiance. Sainte Anne a daigné mettre fin à mes inquiétudes en me rendant mon mari. Il est revenu bon chrétien. Ma reconnaissance pour vous sera éternelle, ô mère compatissante. *A. B.*—SAINTE-ANNE DES MONTS : Je vous remercie sainte Anne d'avoir accordé à mon enfant la faveur que je vous ai demandée. *O. M.*—ANSE-AUX-GASCONS : Dans le mois d'avril mon petit garçon fut atteint d'une maladie sévère ; je m'adressai avec confiance à notre bonne sainte Anne ; j'ai fait une neuvaine en son honneur et lui ai promis de faire dire une messe et de publier cette faveur dans le *Messenger*. Le mal a disparu complètement avant la fin de la neuvaine. Gloire et reconnaissance vous soient rendues, ô bonne sainte Anne ! *Une abonnée*.—BOSTON : Depuis

deux mois, je souffrais de malignes fièvres tremblantes qui m'empêchaient de travailler, surtout lorsque les douleurs étaient violentes. Suivant l'avis de ma femme je promis de faire publier ma guérison, si cette bonne mère daignait me l'obtenir. Aussitôt je pris du mieux et depuis un mois je suis parfaitement bien. Que tous les abonnés s'unissent à moi pour remercier sainte Anne de cette grande faveur et de plusieurs autres que je dois à sa bonté! *Joseph Cimon.*

I LETS-CARIBOU : Je viens aujourd'hui remplie de reconnaissance accomplir ma promesse envers la bienheureuse aïeule de Jésus.

Une de mes petites filles fut prise tout à coup d'attaques d'épilepsie bien alarmantes, il y a environ dix-huit mois, et l'état de cette chère enfant s'aggravait de jour en jour.

Dans ma désolation je mis toute ma confiance en la bonne sainte Anne ; je payai une messe en son honneur et promis de faire publier dans le *Messenger* la guérison demandée. Aujourd'hui je puis constater que j'ai été exaucée ; ma chère enfant n'a pas eu d'attaques de l'hiver : elle me paraît revenir tout-à-fait bien. Plusieurs autres faveurs m'ont été accordées par l'intercession de cette mère compatissante. Que je lui dois de reconnaissance ! *Mme Xavier Chouinard.*—**ST-ÉLOI :** Vous m'avez exaucée, ô sainte Anne, vous m'avez rendu la santé, soyez en bénie. *V. G.*—**ST-ARSÈNE :** La maladie m'a affligée pendant le cours de l'hiver et m'a conduite aux portes de la mort. Les remèdes des médecins ont été impuissants à me faire sortir de cet état. Dans mon affliction je me suis adressée à sainte Anne, et, après des prières et des messes que j'ai fait célébrer en son honneur, je me suis sentie soudaine-

ment soulagée, j'attribue ma guérison à bonne sainte Anne et je l'en remercie aujourd'hui publiquement. *Clair Garon, épouse de Joseph Pelletier.*— QUÉBEC : Grâce particulière et guérison obtenues après avoir promis de faire publier ces faveurs dans le *Messenger*. *Mme X. B.*— FALL-RIVER : Depuis ma naissance je tombais en syncope deux ou trois fois par mois. Je suis âgée de onze ans. Pour obtenir ma guérison, ma mère m'a abonnée au *Messenger* dans lequel elle a promis de faire publier cette faveur, si je l'obtenais. Voilà quinze mois que cette promesse a été faite, et je ne suis pas tombée une seule fois depuis. Mille actions de grâces soient rendues à la bonne sainte Anne. *Cécile Côté.*— Une autre personne, *Mme Auguste Boulay*, reconnaît devoir à sainte Anne la guérison d'un point qui la fatiguait beaucoup.— BIC : J'ai été malade pendant trois mois ; les médecins ne m'ont guère soulagée. Je suis revenue promptement à la santé après avoir fait une neuvaine à sainte Anne et avoir promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire. Gloire à notre grande thaumaturge. *Mme Michel Aubut.*

CORNWALL : Guérison due à notre puissante patronne. *Mme Adelard Roy dit Lauzon.*— ST-ULRIC : Gloire à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. *Mme Joseph Bouchard.*— Reconnaissance à sainte Anne pour guérison obtenue et une grâce particulière. *Mme Raphaël Michaud.*— Guérison subite d'une foulure à la main après avoir invoqué sainte Anne. *Une abonnée.*— ST-GABRIEL : Ma petite fille, âgée de dix mois, a failli s'étouffer en avalant un clou d'un pouce et quart de longueur. La suffocation a été si forte que le sang lui sortait par la bouche et par le nez. Comme je ne réussissais pas, malgré tous mes efforts, à lui faire rendre le clou, j'ai promis une messe en l'honneur de sainte Anne et j'ai porté

mon enfant au presbytère où M. le curé a fait sur elle les prières pour les enfants malades. Ma petite fille a aussitôt rendu le clou sans aucun effort. *Un abonné.*—Guérison d'un rhumatisme dans l'estomac et dans un bras due à l'intercession de la bonne sainte Anne qui a eu pour agréable le vœu que je lui ai fait. *Terence Desrosiers.*—**ST-MARCELIN** : Mon petit enfant, âgé de dix mois, a été guéri de convulsions qu'il éprouvait fréquemment, dès que j'eus fait la promesse de venir en pèlerinage au sanctuaire de sainte Anne. Mille actions de grâces. *Edmond Gagnon.*—**ST-ANACLET** : Après avoir promis de faire un pèlerinage à pied et de m'abonner au *Messenger*, j'ai été guérie d'une maladie qui me faisait souffrir depuis plusieurs mois. *Mme. Alex. Ruest.*—**N.-D. DU SACRÉ-CŒUR** : Sainte Anne m'a guérie d'une indisposition assez grave que les remèdes n'avaient pu faire disparaître. *Mme F. D.*—**STE-FLAVIE** : Mille action de grâce à sainte Anne qui a daigné m'obtenir la guérison d'un mal de côté qui m'a fait souffrir pendant un mois. La douleur a cessé dès que j'eus promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire. *Joseph Charest.*—**RIMOUSKI** : Guérisons et grâce particulière dues à l'intercession de la bonne sainte Anne. *A. B.*

L'HOTEL DES PÈLERINS.

Mme Germain Lévêque, N.-D. du Sacré-Cœur.....	\$0 50
Un ami, Bic.....	50
Un abonné, Rimouski.....	1 00
Rév. M. J. O. Béland, Longue-Pointe.....	65
Mlle Marie Soucy, St-Octave.....	65
M. F. X. Godbout, Québec.....	25
M. A. A. Pradier, Montréal.....	25
M. Elzéar Normand, L'Islet.....	65
Un abonné, Ste-Luce.....	65

Que sainte Anne, notre bonne mère, bénisse ces généreux amis de notre œuvre.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans le numéro de juin, la *Maison des Pèlerins* est ouverte tous les matins et on y donne à déjeuner.

Les pèlerins, nous l'espérons, apprécieront cet avantage et nous aideront à terminer cette maison le plus tôt possible.

DÉCÈS

M. l'abbé Joseph Laurent Prosper Dufresne, curé de St-Romuald de Winslow, diocèse de Sherbrooke, décédé le 29 juin dernier, M. l'abbé Godefroi Lamarche, curé de St-Bruno, et M. l'abbé Joseph Louis Mongeau, curé de St-Rémi, diocèse de Montréal, étaient membres de la société d'une messe, section provinciale.

Les révds. MM. G. N. Magnan, curé de Fournierville, comté de Prescott, et P. Prendergast, curé de London, Ontario, sont morts subitement au commencement de ce mois. Le R. P. Duguay, S. J., du Collège Sainte-Marie, Montréal, s'est noyé le 14 de ce mois en revenant d'une excursion à l'île des Sœurs.

AVIS

Les abonnés qui ne conservent pas la file du *Messenger de Sainte Anne*, nous rendraient service en nous renvoyant le numéro du mois de mai de cette année.

—Nous prions nos zélateurs et nos zélatrices de redoubler d'efforts pour propager le *Messenger* et augmenter le nombre de leurs abonnés.

—La collection complète du *Messenger de Sainte Anne*, de 1882 à 1888, se vend 25 cts le volume.

—Les abonnés retardataires nous feraient plaisir en payant leur abonnement.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toute les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des charrs buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agent des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1888

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires. 6.26 a. m. 1.55 p. m. 12.54 p. m.
" Halifax " " 10.38 a. m. 2.44 p. m. 10.00 p. m.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe. Et on trouve à la station des voitures à tous les trains express.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.0 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VIS

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts \$1.00 et \$1.15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médallions de Ste Anne, prix 1 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC